

MAIRIE DU CHAMBON-FEUGEROLLES

05 DEC. 2025

SERVICE COURRIER

Déposé le : 03.12.2025

13P337005X100001

LR R1 AR

SD : 870013146959077



Mairie - Le Chambon-Feugerolles
Place Jean-Jaurès
BP 39
42501 LE CHAMBON FEUGEROLLES CEDEX



13P337005X10000110120

free



Monsieur David FARA
Mairie - Le Chambon-Feugerolles
Place Jean-Jaurès
BP 39
42501 Le Chambon-Feugerolles Cedex

Paris, le 01/12/2025

Objet : Remise Dossier Information Mairie

Réf(s) : 42044_006_16

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver annexé à ce courrier, le Dossier d'Information Mairie concernant le projet d'installation d'une station d'antennes relais Free Mobile situé 3 rue Jean Monnet, 42500 LE CHAMBON-FEUGEROLLES.

Vous en souhaitant bonne réception, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Enrique TORRES

Responsable des Relations avec les Collectivités Territoriales



134331005X1000110220

Free Mobile-Groupe iliad

16, rue de la Ville l'Évêque 75008 Paris

SIRET : 499247138 00021 - Société par actions simplifiée au capital de 365 138 779 €
Immatriculée au registre du commerce des sociétés de Paris sous le numéro RCS 499 247 138

DOSSIER D'INFORMATION MAIRIE



13P337005X1000110320

free
mobile

OPÉRATEUR : Free Mobile
CODE SITE : 42044_006_16
ADRESSE DU SITE : 3 rue Jean Monnet
COMMUNE : 42500 LE CHAMBON-FEUGEROLLES
DATE : 01/12/2025

free



| RÉFÉRENCES ET DESCRIPTIF DU PROJET

OPÉRATEUR :	FREE MOBILE
COMMUNE :	LE CHAMBON-FEUGEROLLES
NOM DU SITE :	3_MONNET_AI206_42500
CODE SITE :	42044_006_16
ADRESSE :	3 rue Jean Monnet - 42500 LE CHAMBON-FEUGEROLLES
TYPE DE SUPPORT :	Pylône tubulaire
PROJET DE :	Nouvelle antenne relais
COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES :	X = 756446.1, Y = 2046094.47 Longitude : 4.334444, Latitude : 45.397423

| CONTACT FREE MOBILE

NOM :	Enrique TORRES Responsable des Relations avec les Collectivités Territoriales
E-MAIL :	etorres@iliad-free.fr
ADRESSE :	Free Mobile 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 Paris

| SOMMAIRE

1. Synthèse et motivation du projet	4
2. Descriptif détaillé du projet et des installations	5
3. Calendrier indicatif du projet	8
4. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation	9
5. Plan de situation à l'échelle	10
6. Plan de cadastre	11
7. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après	12
8. Déclaration ANFR	15
9. Plans du projet	16
10. Éléments relatifs à l'installation d'un périmètre de sécurité	21
11. Documents pédagogiques élaborés par l'Etat	21
12. Engagements de Free Mobile au titre de la protection et de la santé	23
13. Engagements de Free Mobile au titre de la transparence	24



139337005X1000110420

1. Synthèse et motivation du projet

En tant que titulaire de licences 3G, 4G et 5G, Free Mobile est soumis à des obligations nationales qui concernent notamment la couverture de la population, la qualité de service et sa disponibilité, le paiement de redevances, la fourniture de certains services ainsi que la protection de la santé et de l'environnement.

Free Mobile est notamment impliquée dans le programme national de résorption des zones blanches ainsi que dans l'ensemble des programmes de couverture ciblée mis en place en partenariat avec les pouvoirs publics et les collectivités locales.

La couverture des territoires en services de communications et services mobiles est adaptée à la réalité des usages et permet aux territoires d'apporter à leurs administrés les moyens de communications indispensables à leur vie personnelle et professionnelle.

Ainsi, **Free Mobile travaille continuellement à répondre aux attentes des abonnés et collectivités et contribuer à l'aménagement numérique des territoires et sa pérennité en anticipant les évolutions des besoins et usages.**

Cette anticipation est d'autant plus vitale à la lumière du rôle crucial des moyens de communication dans la crise sanitaire qui a frappé tous les territoires **et l'incertitude, notamment en termes de re-confinement local, qui lui est liée.**

Compte tenu de l'augmentation constante des besoins en connectivité mobile, de plus 30% chaque année, et **afin de répondre aux besoins des abonnés et collectivités et contribuer à l'aménagement numérique des territoires, Free Mobile est engagé dans un programme soutenu et précis de déploiement du Très Haut Débit Mobile** dans l'ensemble des territoires. Et ce, **dans le respect permanent des normes de protection sanitaire.**

L'envolée des usages de téléphonie mobile, +18% contre une moyenne de 2 à 5% au cours des 5 dernières années ainsi que la multiplication par 3 du volume de données depuis les clés mobiles observées par l'ARCEP sur les 15 premiers jours du confinement illustrent la nécessité de mettre en place urgentement **une infrastructure mobile adaptée et résiliente permettant de prendre en charge instantanément une croissance exponentielle des usages distants fiables.**

A ce titre, le programme de Free Mobile, réalisé au plus près des besoins des territoires et de leurs administrés, **est urgent étant donnée l'accélération exponentielle du besoin en débit liée aux outils numériques fort consommateurs de débit qui sont inéluctablement amenés à se généraliser qui plus est vu le contexte sanitaire comme, par exemple, les téléconsultations/télésoins, le télétravail et l'enseignement à distance, la possibilité de veiller en direct sur ses proches.**

L'introduction de la 5G permet de faire bénéficier les utilisateurs ayant opté pour la 5G d'une technologie inédite pour couvrir leurs besoins en termes de débit par simple ajout d'équipements sur le réseau existant.

En effet, **la 5G a été pensée pour couvrir ponctuellement et uniquement le temps de la communication le demandeur du service tout en assurant une multiplication allant jusqu'à 10 des débits ainsi qu'une latence durée d'attente avant le début du service (dit de « latence ») fortement réduite.**

Ce processus de déploiement d'équipements 5G, qui constitue une étape cruciale au sein du programme de planification, de déploiement et de modernisation du réseau, **doit être anticipé étant donné les délais incompressibles**, entre 18 et 24 mois, **nécessaires au déploiement** des équipements sur chaque site

En effet, **ce dernier implique, la mobilisation et l'intervention de nombreux travailleurs et artisans, principalement locaux**, exerçant dans différents corps de métier : géomètres, aménageurs/syndic d'électricité, notaires, chauffeurs/livreurs, grutiers, conducteurs de

travaux (Génie Civil, Electricité), ... et, indirectement hôteliers, restaurateurs ...

Le déploiement et le fonctionnement des antennes-relais est strictement encadré par la loi. Le spectre de fréquences accessibles par l'opérateur est réglementé et fait l'objet d'autorisations assorties d'obligations réglementaires. Chaque nouvelle antenne ou modification doit faire l'objet d'une autorisation d'émettre dans une bande de fréquences donnée de la part de l'ANFR avant d'être mise en service. L'ANFR vérifie notamment que les seuils sanitaires d'exposition du public aux rayonnements électromagnétiques sont respectés.

2. Descriptif détaillé du projet et des installations

Descriptif du projet

Le projet prévoit l'implantation d'un pylône tubulaire, support de 6 antennes de téléphonie mobile.

Les équipements techniques seront placés au pied du pylône dans une zone grillagée.

Caractéristiques d'ingénierie

Nombre d'antennes	Existantes : 0	À ajouter : 6	À modifier : 0
Type		Panneau	
Technologies		3G / 4G / 5G	
Azimuts (S1/S2/S3)		70° 170° 250°	



Antennes

Azimut	Technologie Bande de fréquence	Hauteur Support / sol	Hauteur Support / NGF ⁽¹⁾	HBA ⁽²⁾ / sol	HBA NGF	HMA ⁽³⁾ / sol	HMA / NGF	PIRE (dBW)	PAR (dBW)	Tilt
60°	4G 700 MHz	36m	553m	31,90m	548,90m	33,30m	550,30m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	36m	553m	31,90m	548,90m	33,30m	550,30m	31	28.85	6°
	3G 900 MHz	36m	553m	31,90m	548,90m	33,30m	550,30m	29	26.85	6°
	4G 1800 MHz	36m	553m	31,90m	548,90m	33,30m	550,30m	33	30.85	4°
	4G 2100 MHz	36m	553m	31,90m	548,90m	33,30m	550,30m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	36m	553m	31,90m	548,90m	33,30m	550,30m	33	30.85	4°
	5G 3500 MHz	36m	553m	35m	552m	35,50m	552,50m	47.6	45.4	6° ⁽⁴⁾
170°	4G 700 MHz	36m	553m	31,90m	548,90m	33,30m	550,30m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	36m	553m	31,90m	548,90m	33,30m	550,30m	31	28.85	6°
	3G 900 MHz	36m	553m	31,90m	548,90m	33,30m	550,30m	29	26.85	6°
	4G 1800 MHz	36m	553m	31,90m	548,90m	33,30m	550,30m	33	30.85	4°
	4G 2100 MHz	36m	553m	31,90m	548,90m	33,30m	550,30m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	36m	553m	31,90m	548,90m	33,30m	550,30m	33	30.85	4°
	5G 3500 MHz	36m	553m	35m	552m	35,50m	552,50m	47.6	45.4	6° ⁽⁴⁾
270°	4G 700 MHz	36m	553m	31,90m	548,90m	33,30m	550,30m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	36m	553m	31,90m	548,90m	33,30m	550,30m	31	28.85	6°
	3G 900 MHz	36m	553m	31,90m	548,90m	33,30m	550,30m	29	26.85	6°
	4G 1800 MHz	36m	553m	31,90m	548,90m	33,30m	550,30m	33	30.85	4°
	4G 2100 MHz	36m	553m	31,90m	548,90m	33,30m	550,30m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	36m	553m	31,90m	548,90m	33,30m	550,30m	33	30.85	4°
	5G 3500 MHz	36m	553m	35m	552m	35,50m	552,50m	47.6	45.4	6° ⁽⁴⁾

⁽¹⁾NGF = nivellation général de la France⁽²⁾HBA = hauteur bas d'antenne

⁽³⁾HMA = hauteur milieu d'antenne

⁽⁴⁾ sans tenir compte de la variabilité des faisceaux

Azimut : orientation de l'antenne par rapport au nord géographique

PIRE (Puissance Isotrope Rayonnée Equivalente) : puissance qu'il faudrait appliquer à une antenne isotrope pour obtenir le même champ dans la direction où la puissance émise est maximale

PAR (Puissance Apparente Rayonnée) : puissance calculée en référence à une émission produite par une antenne dipôle idéale

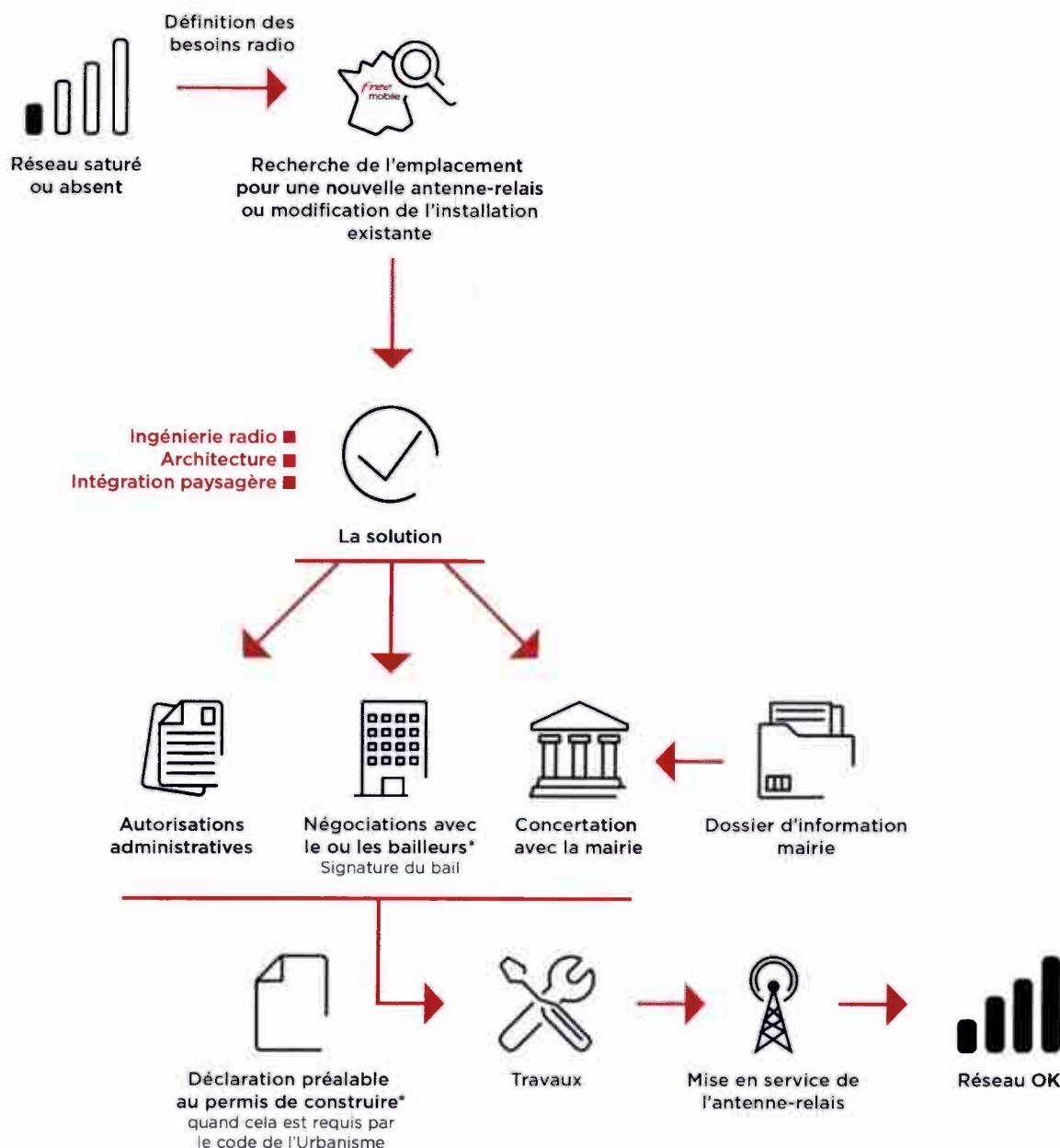
Conformément aux dispositions de l'article 1er de la loi du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, Free Mobile s'engage à respecter les valeurs limites des champs électromagnétiques telles que définies par le décret du 3 mai 2002.

Phases de déploiement du projet

L'installation d'une antenne-relais est un projet qui dure de 18 à 24 mois.



13433005X1000110620



3. Calendrier indicatif du projet

Remise du dossier d'Information (TO)	Décembre 2025
Dépôt des autorisations d'urbanisme (DP)	Janvier 2026
Début des travaux (prévisionnel)	Juin 2026
Mise en service (prévisionnel)	Juillet 2026

Après construction du site et installation de l'énergie et transmission, l'insertion technique du site dans le réseau peut être entreprise.

L'allumage d'un site suit une procédure rigoureuse, assurant plusieurs vérifications entre exploitation et radio.

4. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation

Adresse

3 rue Jean Monnet
42500 LE CHAMBON-FEUGEROLLES

Coordonnées

Lambert II étendu

X = 756446.1
Y = 2046094.47

WGS 84

Longitude : 4.334444
Latitude : 45.397423



139337005X10000110720

5. Plan de situation à l'échelle

Localisation de l'installation



Description des ouvrants (fenêtres, balcons, portes) situés à moins de 10 mètres, sur le linéaire de façade concerné

SO

6. Plan de cadastre

<p>Département : LOIRE</p> <p>Commune : LE CHAMBON-FEUGEROLLES</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <hr/> <p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p> <hr/>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :</p> <p>POLE DE TOPOGRAPHIE</p> <p>Cadastre 8, Rue de la Convention 42023 42023 SAINT ETIENNE tél. 04 81 64 20 60 - fax ptgc.loire@dgfip.finances.gouv.fr</p>
<p>Section : A1 Feuille : 000 A1 01</p> <p>Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/1000</p> <p>Date d'édition : 02/10/2025 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC46 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques</p>	<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p style="text-align: right;">cadastre.gouv.fr</p>	



7. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après

Prises de vue

